

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 10

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tombe à terre, non pas qu'on doive redouter nécessairement un dépérissement des arbres atteints, mais une diminution de vitalité consécutive à ce dépouillement des organes d'assimilation, comme aussi à la sécheresse de 1921.

On ne peut songer à atteindre ce ravageur phytophage par des pièges ou des aspersions de la frondaison, travail coûteux et inefficace qui ne saurait donner un résultat appréciable.

Les invasions de la galéruque de l'orme sont très souvent le prélude d'une attaque des ravageurs de l'écorce, des scolytes (bostryches) ces parasites par excellence des allées d'ormeaux, qui creusent des galeries sous l'écorce des troncs et des grosses branches et provoquent souvent la mort de l'arbre ou d'une partie de sa frondaison. Il y a bien des chances pour que cette apparition de la Galéruque se renouvelle et s'étende en 1923 et que certains ormes soient à leur tour envahis par les bostryches de l'écorce. On fera donc bien, non pas de racler cette dernière jusqu'au liber — comme on l'a fait à tort en 1906 dans les promenades de Genève — mais bien de badigeonner en mars 1923 les troncs et les grosses branches des arbres défoliés actuellement, afin de répandre sur la périphérie de l'arbre une substance toxique immunisante qui empêchera sûrement la pénétration dans l'arbre des insectes xylophages; ces derniers sont en effet bien plus à redouter que la Galéruque. L'usage du carbolineum, marque *avenarius*, semble le plus approprié à cette lutte préventive.

Souhaitons que les beaux ormeaux, qui font l'ornement des parcs et des promenades de nos villes, résistent à ces attaques et que leurs propriétaires avisés surveillent, le printemps prochain, non pas la frondaison, mais l'écorce; c'est là l'„autre danger“.

Aug. Barbey.

(Gazette de Lausanne, août 1922.)

CHRONIQUE.

Confédération. *Examens d'Etat.* Le Département fédéral de l'Intérieur, à la suite des examens prévus au règlement sur la matière, a décerné, aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois forestiers supérieurs cantonaux et fédéraux:

MM. Ackermann, Walter, de Mümliswil (Soleure),
Favez, Prosper, de Penthéreaz (Vaud).

CANTONS.

Soleure. *Rapport sur la gestion des forêts en 1921.* Ce rapport du Département forestier est exceptionnellement complet. Les données statistiques y abondent qui permettent de suggestives comparaisons avec les résultats des années précédentes. Elles ne montrent que trop claire-